



Réserve Naturelle Régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire

Suivi Amphibiens 2025

Juin 2025

Avec le concours financier :



1/ Contexte

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée dans le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin. Le communal a été créé aux environs du XII^e siècle lors de la conquête des terres sur la mer. La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc...).

Il ressort de cet historique des usages qui perdurent encore, axés sur le pâturage plurispécifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a de plus, jamais été impactée par le travail du sol.

Ce marais accueille une grande richesse spécifique répartie sur une dizaine d'habitats communautaires ce qui lui a valu son classement en Réserve naturelle régionale en 2012. Il a été identifié sur les 241 ha de la réserve : 214 espèces végétales, 185 espèces d'oiseaux, 8 espèces d'amphibiens, 5 espèces de reptiles, 37 espèces de mammifères dont 13 de chiroptères, 32 espèces d'odonates, 42 espèces de lépidoptères, 28 d'orthoptères, 22 espèces de poissons, 11 crustacés, etc... A savoir que le communal est composé à 64% de l'habitat « prairie subhalophile thermo-atlantique », habitat estimé rare au niveau européen.

La réserve est gérée par le Parc naturel régional du Marais poitevin qui assure la maîtrise d'œuvre du plan de gestion 2020-2025. Elle est financée par la commune, un programme Européen FEDER et par la Région Pays de la Loire.

Dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, sept suivis biologiques ont été réalisés dont le suivi des populations d'amphibiens dans les baisses du marais communal. L'objectif des différents suivis biologiques est de mesurer l'état de conservation de la réserve, son évolution et d'améliorer les connaissances.

Les baisses représentent un milieu très favorable à la reproduction des amphibiens en particulier pour le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*). Le Pélodyte ponctué est un petit crapaud des milieux ouverts avec peu de végétation. Reconnaissable à sa peau de couleur beige-gris clair moucheté de taches vertes. Le Pélodyte ponctué est une espèce protégée et inscrite sur la liste rouge des Pays de la Loire comme espèce « Quasi menacée ». Sept autres espèces d'amphibiens sont régulièrement rencontrées sur le site.



Pelodytes punctatus_ ©Delphine Decoene_2023



Lepidurus apus_ ©Delphine Decoene_2023

Un crustacé est également recherché pendant le protocole : le Lépidure (*Lepidurus apus*). Le Lépidure est un crustacé à l'aspect primitif qui fréquente préférentiellement les milieux aquatiques temporaires. Son corps est recouvert d'une carapace en forme de bouclier, son abdomen segmenté dépasse de celui-ci et est finit par deux appendices filiformes segmentés. Le Lépidure se déplace grâce à ses multiples pattes natatoires qui se trouvent sous sa carapace. Les œufs du Lépidure peuvent rester en diapause des années dans des conditions de sécheresse.

Le Lépidure est inscrit comme quasi-menacé sur la liste rouge des crustacés d'eau douce de France métropolitaine. Par son aspect, son cycle de vie et son statut quasi-menacée en France, cette espèce peut être considérée comme patrimoniale. On la retrouve fréquemment dans les baisses du marais poitevin lorsque l'année est favorable.

2/ Protocole

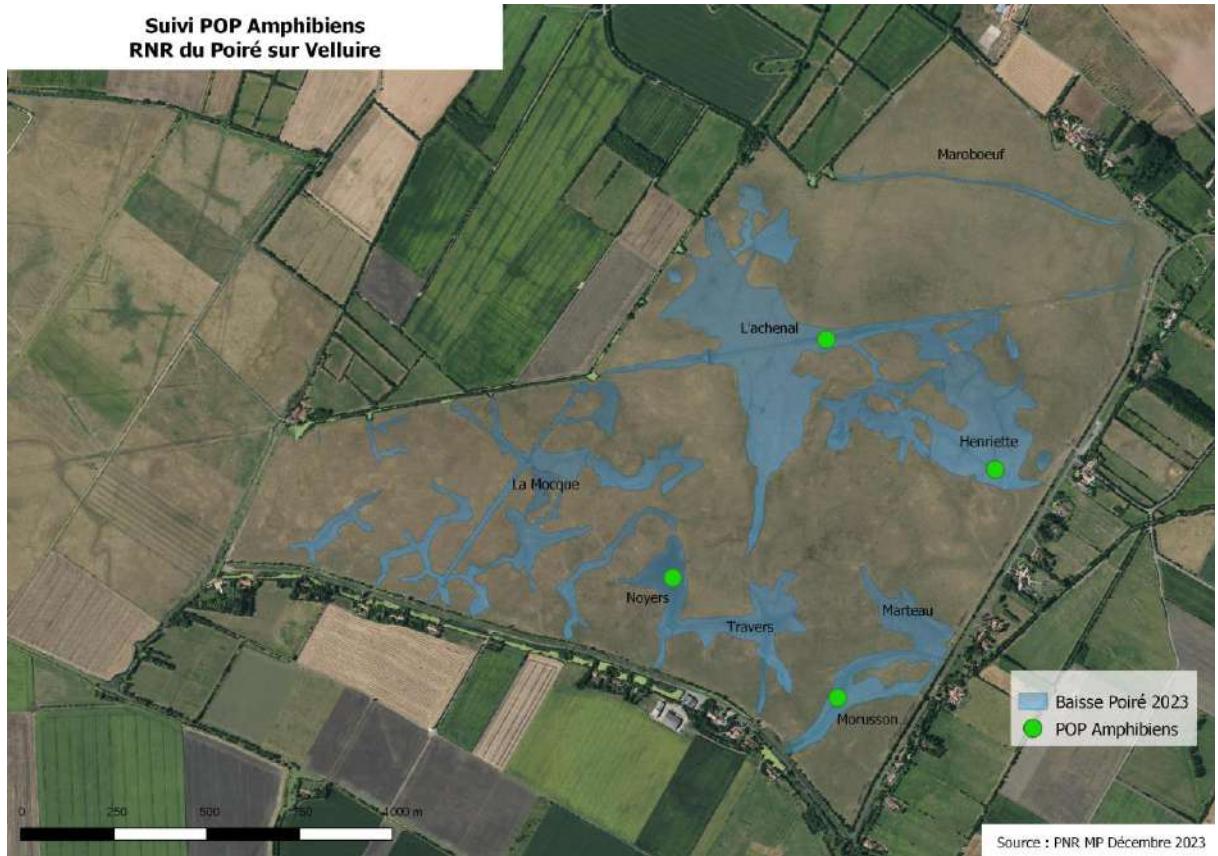
Le suivi des amphibiens consiste à appliquer le protocole POPAmphibien « Communauté » dans 4 baisses : baisse de l'Achenal, baisse d'Henriette, baisse de Morusson et baisse de Noyer. De plus, des relevés sont systématiquement effectuer dans la « Baise ronde », à l'est du communal, bien qu'elle ne fasse pas partie du protocole.

Ce protocole indique de réaliser quatre passages à différentes périodes :

- Un passage en février pour détecter les espèces précoce comme la Grenouille rousse
- Deux passages entre mars et avril, dont un nocturne, période favorable à la reproduction des tritons,
- Un passage entre mai et juin, période de reproduction des espèces plus tardive comme la Rainette verte.

Lors de chaque passage, 3 méthodes complémentaires sont mises en place :

- Un point d'écoute de 5 min à proximité de chaque baisse après le coucher du soleil pour repérer les amphibiens chanteurs. Chaque points d'écoute est distant d'au moins 100 m ;
- Une prospection de chaque baisse à la lampe torche. Le temps de prospection est défini selon la taille de la baisse (10-15 min pour 50-100 m²) ;
- Une pêche à l'épuisette qui consiste à donner trois coups d'épuisette du large vers soi suivant trois directions rayonnantes depuis la berge. Trois points par baisse espacées de plusieurs mètres (3 points pour 50 m²).
 - Ce protocole étant plus adapté aux mares qu'aux baisses très étendues (surfaces de chaque baisse comprise entre 20 ha pour la plus grande à inventorier et 2ha) des transects sont effectués dans les baisses en fonction de la surface en eau au moment du passage.



3/ Résultats

Les dates de passages sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Date	Diurne	nocturne	Commentaire
04 mars 2025	X		
02 avril 2025	X		
29 avril 2025	X		
30 avril 2025		X	

1/ Passage nocturne

Il a été réalisé le 30 avril 2025.

Les points d'écoutes ont permis d'identifier de nombreuses *Pelophylax sp* réparties sur le communal (près de 140), ainsi que quelques Grenouilles rieuses *Pelophylax ridibundus* (probablement une quinzaine). Ce passage a également permis d'identifier la Rainette méridionale *Hyla meridionalis*, une espèce qui n'avait pas encore été détectée au sein de la RNR. L'écoute de son chant a permis d'estimer la présence de trois individus.

2/ Passage diurne 1 :

4 mars 2025

	« Baisse ronde » ¹	Henriette		Achenal		Noyers		Morusson	
Niveau d'eau (m)		2,81		2,88		2,92		2,18	
Température	14°C	12°C		14.3 °C		12°C		13°C	
PH	Défaut sonde								
Salinité (TDS)	0.35mg/L	0.30 mg/L		0.30 mg/L		0.34 mg/L		0.72 mg/L	
Oxygène (O2)	24%	17.4%		31.8%		23.8%		33%	

Lieu	« Baisse ronde »			Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Espèces	ponte	larve	adulte	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodytes ponctué – <i>Pelodytes punctatus</i>							1								
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>															
Pelophylax sp															
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>			4			2									
Rainette sp –															
Grenouille brune															
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>															
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>			4		36 juv				74		40 juv				
Faune piscicole						1							1		

-Baisse ronde :

- Triton palmé : 4 adultes femelles
- Ecrevisse de Louisiane : 4 juvéniles

- Baisse d'Henriette :

- Triton palmé : 2 adultes, 1 mâle et 1 femelle
- 1 *Pseudorasbora parva*
- Ecrevisse de Louisiane : 36 juvéniles



- Baisse de l'Achenal :

- Pélodytes ponctué : 1 ponte
- Ecrevisse de Louisiane : 74 juvéniles

- Baisse de Noyers :

- Ecrevisse de Louisiane : 40 juvéniles

Triton palmé *Lissotriton helveticus*,
Le Poiré-sur-Velluire

¹ La « baisse ronde », à l'Est du communal, n'est pas inclue dans le protocole. Cependant, elle est parcourue lors de chaque passage.

- Baisse de Morusson :

Aucune espèce n'a été relevée

Dans la petite baisse à l'entrée du communal nommée « **baisse ronde** » qui est hors protocole, 2 *Lepidurus apus* ont été observés.

3/ Passage diurne 2

2 avril 2025

	« Baisse ronde »	Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Niveau d'eau (m)		2,71			2,80			2,82			2,28		
Température	11°C	12°C			13.5°C			14.3°C			14.7°C		
PH	Défaut sonde												
Salinité (TDS)	0,41 mg/L	0.19 mg/L			0.20 mg/L			0.45 mg/L			0.38 mg/L		
Oxygène (O2)	13.6%	21.5%			27.3%			25.6%			34.3%		

Lieu	« Baisse ronde »			Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Espèces	ponte	larve	adulte	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodytes ponctué – <i>Pelodytes ponctatus</i>															
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>															
<i>Pelophylax</i> sp													3		
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>			4												
Rainette sp –															
Grenouille brune															
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>															
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>			8		11 juv			7 juv			44 juv			11	
Faune piscicole													1		1

- Baisse ronde :

- Triton palmé : 2 mâles et 2 femelles adultes (baisse ronde)
- Ecrevisse de Louisiane : 8

- Baisse d'Henriette :

- Ecrevisse de Louisiane : 11 juvéniles

- Baisse de l'Achenal :

- Ecrevisse de Louisiane : 7 juvéniles

- Baisse de Noyers :

- Pelophylax Sp. : 3 individus
- Ecrevisse de Louisiane : 44 juvéniles
- Gambusie : 1 individu

- Baisse de Morusson :

- Ecrevisse de Louisiane : 11 individus
- Gambusie : 1 individu

Dans les baisses, de nombreux coléoptères aquatiques ont été observés mais n'ont pas été identifiés.

4/ Passage diurne 3

29 avril 2025

	« Baisse ronde »	Henriette	Achenal	Noyers	Morusson
Niveau d'eau (m)		2,72	2,77	2,80	2,29
Température	16°C	16°C	17.2°C	20°C	Pas de donnée
PH					Pas de donnée
Salinité (TDS)	0.43 mg/L	0.27 mg/L	0.18 mg/L	0.49 mg/L	Pas de donnée
Oxygène (O2)	7.2%	7.2%	15.3%	17.5%	Pas de donnée

Lieu	« Baisse ronde »	Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Espèces		ponte	larve	adulte	ponte	larve	adulte	ponte	larve	adulte	ponte	larve	adulte
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes ponctatus</i>						1							
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>							1						
Pelophylax sp		1			1			8			5		
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>		2											
Rainette sp –													
Grenouille brune													
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>													
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		3			48			17			14		
Faune piscicole								1					

- Baisse ronde :

- Pelophylax sp. : 1 individu
- Triton palmé : 2 adultes, 1 mâle et 1 femelle
 - Ecrevisse de Louisiane : 3 individus

- Baisse d'Henriette :

- Pelophylax sp. : 1 individu
 - Ecrevisse de Louisiane : 48 individus

- Baisse de l'Achenal :

- Pélodytes ponctué : 1 têtard
- *Pelophylax sp.* : 8 individus
 - Ecrevisse de Louisiane : 17 individus
 - Gambusie : 1 individu

- Baisse de Noyers :

- *Pelophylax Sp.* : 5 adultes
- Ecrevisse de Louisiane : 14 individus

- Baisse de Morusson :

- Aucune information

5/ Bilan de l'année

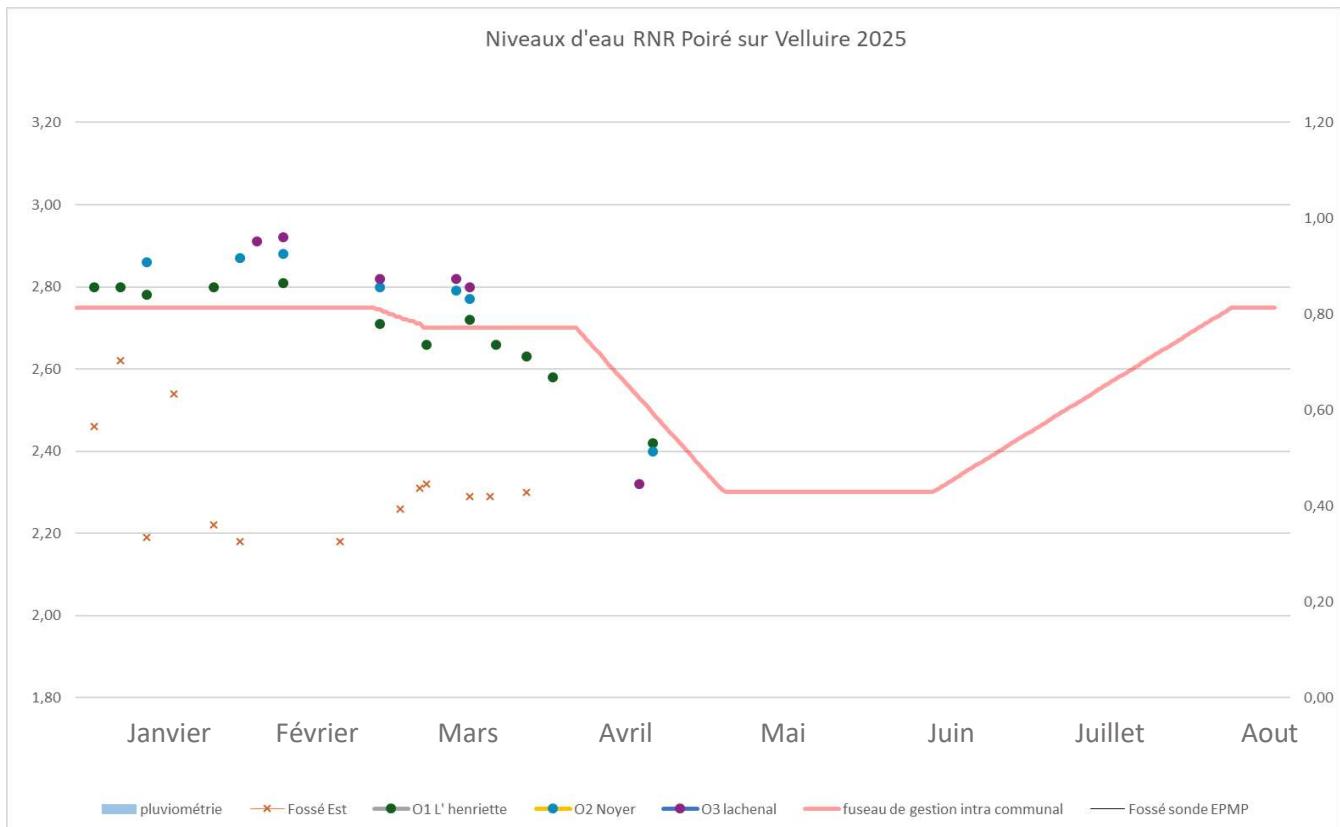
Résultats sur l'année :

Espèces	« Baisse ronde »			Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
	ponte	larve	adulte	ponte	larv e	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	pon te	larve	Adulte
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes punctatus</i>						2									
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>									1						
Pelophylax sp		1			1				8		8				
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>		10			12										
Rainette sp –															
Grenouille brune															
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>															
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		15		95				98			98			11	
Faune piscicole					1			1			2			1	

La quantité d'Ecrevisses de Louisiane détectées en 2025 a fortement augmenté depuis 2024. Les importantes crues de cet hiver ont permis aux écrevisses, gambusies et *pseudorasbora* de recoloniser les baisses du marais communal.

Il semblerait que la baisse d'Henriette soit restée propice à la reproduction du Triton palmé. Peu de reproduction d'amphibien a été observé dans la baisse de Morusson.

4/ Niveau d'eau



Les niveaux d'eau des baisses ont diminué plutôt rapidement à partir du mois de mars. Les niveaux étaient alors plus bas qu'en 2024 à la même période. Cela peut expliquer le faible nombre de contacts avec *Pelodytes ponctatus*, alors qu'ils étaient nombreux en 2024.



Végétation des baisses du Communal _ Mars 2023_ Poiré-sur-Velluire

5/ Conclusion

Les Grenouilles vertes se sont reproduites sur le site, principalement dans les baisses de l'Achenal et de Noyers.

Les larves de Tritons palmés sur deux années consécutives montrent que la baisse d'Henriette et la « baisse ronde » sont intéressantes pour cette espèce. Le complexe Baisse de l'Achenal et Henriette semble être le plus intéressant de la réserve pour la reproduction des amphibiens quand les niveaux d'eau le permettent. L'effectif des Ecrevisse de Louisiane a fortement augmenté par rapport à l'année dernière : 75 au total en 2024, contre 317 cette année. Malgré des débordements des fossés dans ces 2 baisses les effectifs de poissons semblent rester faibles.